

Vivre à FERRIERES



N°1 Juin 2014



Le mot du maire :

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En votant le dimanche 23 mars 2014, vous avez élu, au premier tout de scrutin, votre nouveau conseil municipal.

Au nom de la liste que je conduisais, je souhaite adresser mes remerciements les plus sincères aux électeurs et électrices de Ferrières.

Lors du premier conseil municipal du 28 mars, il a été procédé à l'installation de l'assemblée, à l'élection du maire et des adjoints.

J'ai été moi-même élu dans la fonction de maire, mesdames Martine Doumenc, Marie-Pierre Esteves, Messieurs Pascal Thomas et Jean Luc Bernard ont été élus maires adjoints.

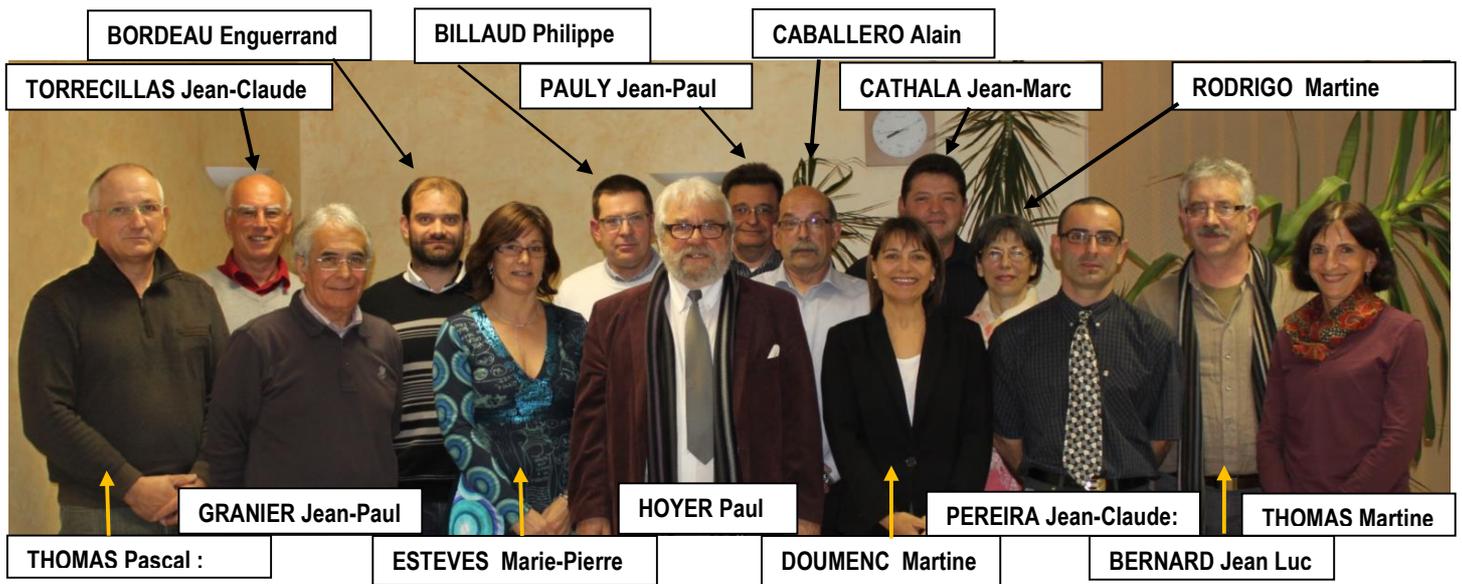
Avec cette nouvelle équipe qui m'entoure, nouveaux et anciens, nous sommes aujourd'hui les représentants de tous les Ferriérois.

L'heure est venue de réaliser notre programme. Nous ne trahisons pas la confiance que vous nous avez donnée. Nous mettrons tout en œuvre pour servir Ferrières et ses habitants avec enthousiasme et détermination pour vivre ensemble dans notre village, dans un esprit de proximité, d'écoute, de dialogue et de disponibilité, sans discrimination et toujours dans l'intérêt général.

Encore une fois je vous renouvelle mes sincères remerciements et vous prie de croire Madame, Mademoiselle, Monsieur à mon entier dévouement.

Paul HOYER, Maire

Les élus de la commune et leurs fonctions



Lors de la dernière réunion du conseil municipal, Les conseillers se sont répartis dans les 4 grandes commissions souhaitées par le maire (1) communication, culture 2) budget, finances 3) Urbanisme, cadre de vie 4) CCAS) ainsi que dans les diverses structures départementales où siègent des élus.

BERNARD Jean Luc : adjoint en charge du CCAS, CNAS, finances.

BILLAUD Philippe: correspondant armée.

BORDEAU Enguerrand: SDCEA, CCAS, communication

CABALLERO Alain: SIVE.

CATHALA Jean-Marc: urbanisme, travaux.

DOUMENC Martine: adjointe en charge de la communication, déléguée à la communauté de communes, finances.

ESTEVES Marie-Pierre: adjointe en charge de l'urbanisme, finances.

GRANIER Jean-Paul: finances, communications, PNR, SMDEA, SIEMACOF, SIPA, CA lycée professionnel.

RODRIGO Martine : SIVE, communication, culture.

HOYER Paul : Maire, Communauté de communes, SDCEA, urbanisme, travaux.

PAULY Jean-Paul : CCAS.

PEREIRA Jean-Claude: CCAS.

RODRIGO Martine: SIVE, communication, culture.

THOMAS Martine SIVE, finances.

THOMAS Pascal : adjoint en charge des finances, communication, SMDEA, aires de grand passage.

TORRECILLAS Jean-Claude: Président du SIVE. CA du lycée professionnel.

Signification des sigles :

CCAS : centre communal d'action sociale. CNAS : Centre national d'action sociale

PNR : parc naturel régional

SDCEA syndicat départemental des communes électrifiées de l'Ariège

SMDEA : Syndicat mixte départemental de l'eau et de l'assainissement

SIPA : Syndicat intercommunal du Piémont d'Ariège

SIVE : syndicat intercommunal à vocation éducative (gère l'école de Ferrières-Prayols)

SIEMACOF:: Syndicat Intercommunal de l'Economie Montagnarde de l'Ancien Consulat de Foix

Vivre à Ferrières SUR-ARIEGE	Bulletin d'informations municipales : Mairie de Ferrières-sur-Ariège Espace François Mitterrand 09000 FERRIERES-		
	Directeur de publication : Paul HOYER, Maire	Rédacteur en chef : Martine DOUMENC	
	MAQUETTE : Géraldine AUZIE	Rédaction : Pascal THOMAS	Crédits photos : Pascal THOMAS

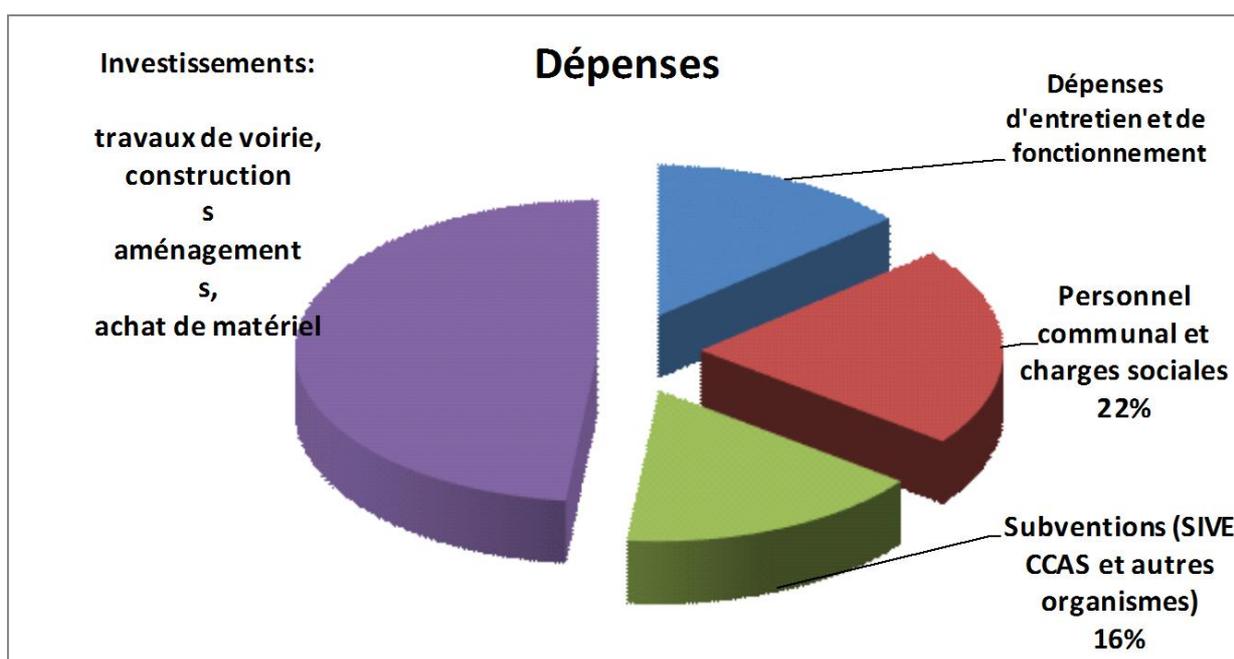
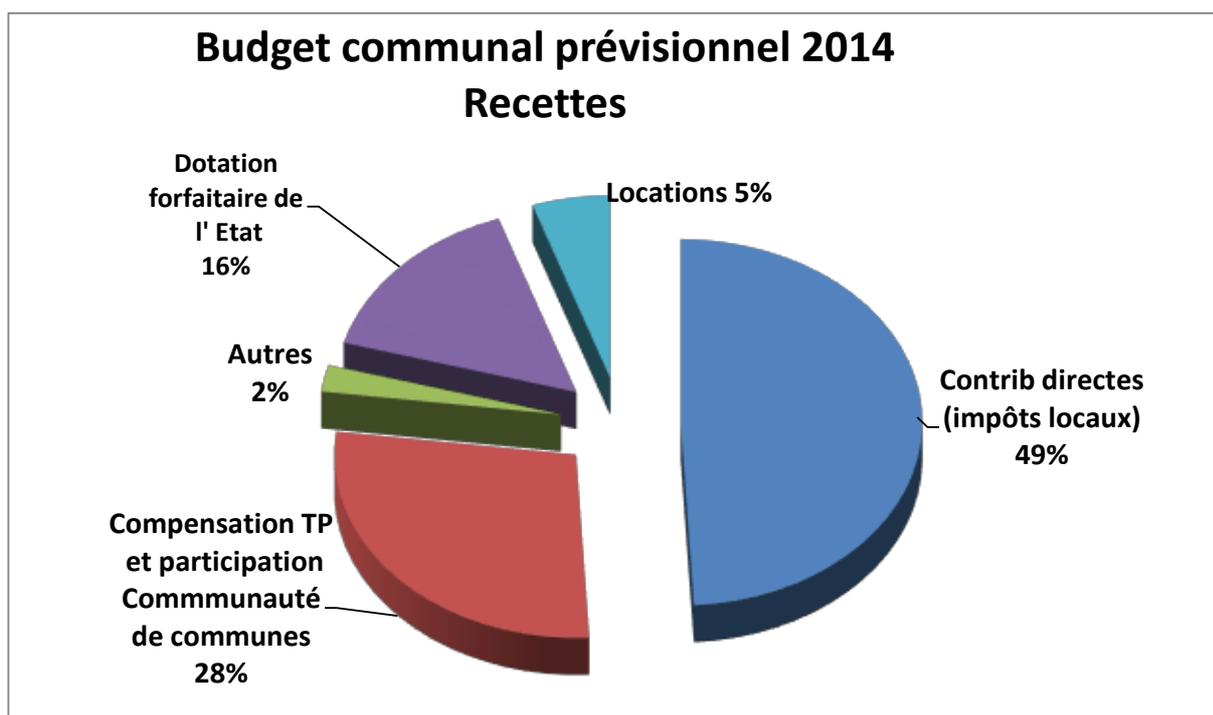
Le budget communal

Présentation: Le budget communal est l'ensemble des recettes et dépenses de la commune prévues pour l'année 2014. Il a été voté par le conseil municipal du 14 avril 2014 à l'unanimité des présents.

Le montant global des recettes prévues pour l'année 2014 est d'environ 900 000 €, les dépenses doivent être équivalentes aux recettes pour présenter un budget en équilibre. Si toutes les dépenses ne sont pas effectuées en 2014, le solde positif est gardé pour l'année suivante 2015.

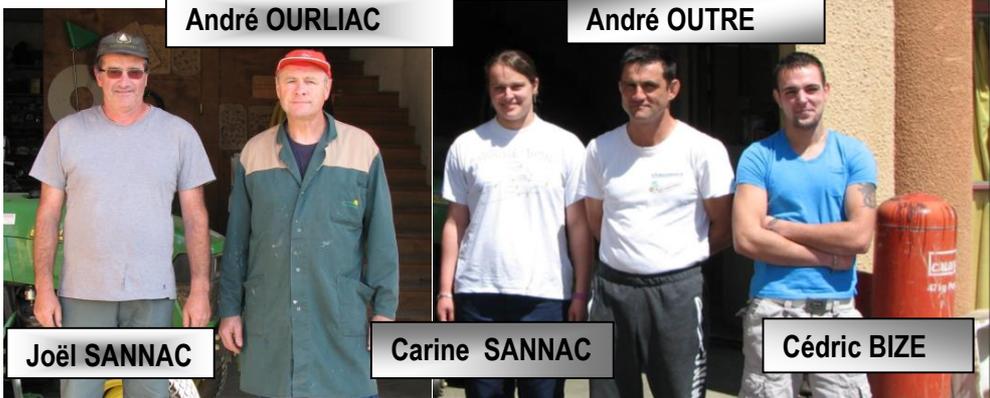
Rappel : la précédente équipe municipale a laissé un budget sain. Le dernier emprunt en cours se terminera à la fin de l'année 2014, le reste à solder est de 5 691 €.

Le taux communal des impôts locaux voté par le conseil municipal reste inchangé. L'assiette fiscale définie par l'état évolue chaque année.



Les employés municipaux

Voirie, entretiens des bâtiments, des espaces verts, travaux ...



A la mairie

Secrétariat : Pascale MAS

Secrétariat général : Géraldine AUZIE



A l'école : les employées du SIVE



- De gauche à droite :
- DA CUNHA Isabelle
 - MARCHAND Cathy
 - DE TAPIA Karine
 - JAN Sylvie
 - DIEZ Hélène

EN BREF :



Nouvelles de l'école :
Spectacle de l'école : le 16 juin 2014

Fête de l'école : le 20 juin 2014

Voyage à Londres : Grâce à la mobilisation des intervenants sur les temps périscolaires et la directrice de l'ALAE, grâce aussi à la participation des parents, les enfants de l'école ont pu faire un voyage de 6 jours à Londres d'où ils sont rentrés le 30 avril.